

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2025

INTERDIRE L'IMPORTATION EN FRANCE DE PRODUITS AGRICOLES ET DENRÉES ALIMENTAIRES CONTENANT DE L'ACÉTAMIPRIDE ET À ABROGER LA LOI VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 2117)

Commission	
Gouvernement	

N° 103

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Prud'homme

-----

**TITRE**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

I. – Au titre, substituer aux mots :

« visant à interdire »,

le mot :

« interdisant ».

II. – En conséquence, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« de ».

III. – En conséquence, substituer aux mots :

« à maintenir »,

les mots :

« abrogeant ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de rétablissement du titre initial de la proposition de loi qui vise à abroger la loi dite Duplomb, avec des ajustements rédactionnels.